

CHAPITRE VI

Travaux des Pères de la Compagnie de Marie en 1854 et en 1855.-Mort du Père Augustin Gouraud.-Consécration de la nouvelle chapelle de la communauté du St.Esprit.-Etat des Congrégations en 1855.-Le Révérend Père Dalin donne sa démission de supérieur général qui est acceptée par le Souverain Pontife, et quitte la Congrégation.

Un jubilé commencé en 1854 et continué en 1855 procura aux Pères de la Compagnie de Marie une nouvelle occasion d'exercer leur zèle. Deux missions excellentes furent données pendant les mois de janvier et de février, l'une à Boulogne au diocèse de Luçon, l'autre à Gesté, au diocèse d'Angers. Une autre mission également bien suivie a été prêchée à Boulogne, en 1872. En 1868, un triduum y fut donné pour préparer le peuple à l'érection d'une croix, A Gesté, une croix magnifique fut fournie par la noble et chrétienne famille de la Blottais. Depuis plusieurs retraites y ont été prêchées avec grand profit.

Vers la fin de novembre deux missionnaires allèrent à Guéméné-sur-Scorff, dans le diocèse de Vannes où la mission fut suivie avec zèle. Les recteurs voisins donnèrent des instructions en langue bretonne. Au mois de décembre le Père Rautureau dirigea à Juigné-sur-Loire, une mission qui n'eut qu'un bien médiocre résultat.

Une trentaine de retraites furent prêchées dans les diocèses de Luçon, Angers, Poitiers, Nantes, La Rochelle, Vannes, Rennes et Cambrai. Deux missionnaires allèrent évangéliser, dans ce dernier diocèse, le Cateau, Troisvilles, La Groire et Mazinghien. Ils passèrent dans cette contrée les mois d'octobre et de novembre. Parmi les autres paroisses qui eurent des retraites, citons: Talmont et la Jaudonnière, dans le diocèse de Luçon; Notre-Dame de Cholet, la Membrolle et St. Laurent-du-Mottay, dans celui d'Angers; St. Philbert-de-Grand-lieu, dans celui de Nantes; Nuaille, dans celui de La Rochelle.

La retraite de Talmont fut fervente ainsi que la station du carême qui y fut prêchée, en 1872. Il n'en fut pas de même à la Jaudonnière, dont les habitants parurent plus préoccupés des affaires de la terre que de celles du ciel. Notre-Dame de Cholet donna des consolations au Père Denis. Depuis, sept ou huit retraites, préparatoires à la première communion, à la confirmation ou à l'Adoration, y ont été données, sans compter une retraite annuelle à l'hôpital, pour le personnel de l'établissement et pour les Enfants de Marie de la ville. La Membrolle profita bien de ^{la} retraite de 1854. St. Laurent-du-Mottay montra encore plus de ferveur. Cette bonne paroisse a suivi depuis, avec le plus grand zèle, six retraites d'Adoration. A St. Eulbert-de-Grand-Lieu, il y eut une première communion et confirmation. Tout se passa d'une manière édifiante. Le missionnaire envoyé à la Nuaille, près La Rochelle, n'obtint pas un succès

consolant. Un autre missionnaire envoyé pour le carême de 1857, ne réussit pas davantage à exciter le zèle des habitants. Quinze stations de carême furent prêchées en 1854, par les enfants de Montfort, notamment à Ste. Cécile, St. Lambert-des-Levées, Martigné, Briand, Loudun et St. Etienne de Rennes. Une autre station de carême, une retraite de première communion et d'Adoration ont encore été prêchées à St-Lambert-des-Levées, mais sans beaucoup de fruit. On a trouvé plus de consolations dans huit ou neuf retraites, données au pensionnat des Filles de la Sagesse, situé sur cette paroisse. Une retraite préparatoire à l'Adoration a été prêchée à Martigné-Briand, en 1866. La station du carême était donnée, en même temps, dans les deux paroisses de Loudun par les Pères Grillard et Guinement. Elle était suivie avec empressement. Il en a été de même à St. Etienne de Rennes, évangélisé par le Père Fonteneau. En 1863,

le Père Froger a prêché, à Rennes, avec succès le carême, à Notre-Dame. Chaque année l'un des Pères va donner une retraite au pensionnat que dirigent les Filles de la Sagesse, sur la paroisse de St. Etienne.

L'année 1855 s'ouvrit par deux excellentes missions, l'une à la Chaussaire, l'autre à St. Laurent-des-Autels, au diocèse d'Angers. Cinq missionnaires se rendirent, le 22 avril, à Elven, dans le diocèse de Vannes, où la mission se fit avec un élan admirable. Dans la première semaine, Monseigneur donna la confirmation à 1200 personnes. Une autre mission, non moins fructueuse, commença le 16 septembre à Marzan, dans le même diocèse: cinq missionnaires y travaillaient. En 1875, deux autres Pères évangélisèrent cette paroisse, qui leur donna beaucoup de consolations; mais ils n'étaient pas assez nombreux pour imprimer l'élan qu'on avait vu en 1855. Trois missions furent prêchées

pendant l'Avent de cette même année: à Ardelay, et à la Merlatière, dans le diocèse de Luçon; à Armaillou, dans celui de Poitiers. Elles eurent tout le résultat désiré.

Dix stations de carême furent données en 1855: à la Tardière, dans le diocèse de Luçon; à Jarzé, dans celui d'Angers; à St. Paterne d'Orléans et dans d'autres paroisses déjà mentionnées. C'est à la suite de la station de carême prêchée avec succès à St. Paterne par le Père Fonteneau, qu'on se décida à établir à Orléans une résidence que *Monsieur Dupanloup* sollicitait avec instance. Monsieur Gobion, curé de St. Paterne, manifesta, à plusieurs reprises, à son prédicateur le désir qu'il avait de voir les enfants de Montfort venir dans sa paroisse, et chercha une maison qui pût leur convenir. Jusqu'à sa mort, ce digne prêtre n'a cessé de témoigner aux Pères de la Compagnie son affectueux dévouement.

Dans le courant de 1855, on donna un grand nombre de retraites paroissiales, abondantes en fruits de salut: citons ici, Rosnay, du diocèse de Luçon; St. Loup et Chatillon-sur-Sèvre, de celui de Poitiers; le Fief-Sauvin, de celui d'Angers; le Dorat, de celui de Limoges.

A Rosnay, un grand nombre de personnes qui avaient depuis longtemps rompu avec toute pratique religieuse, embrassèrent de nouveau leurs devoirs oubliés. A St. Loup, les bourgeois rivalisèrent de zèle avec le peuple pour écouter la parole de Dieu et s'approcher des sacrements: même empressement à Chatillon qui se porta également avec ardeur à la retraite donnée, en 1875, par les Pères Gillaizeau et Jouet. En 1867, le Père Lécuyer avait exercé le saint ministère pendant près de deux mois, dans la ville de Chatillon, qui n'avait point alors de vicaire, et dont le curé était malade. Le Fief-Sauvin main-

tint sa bonne réputation. Cette excellente paroisse a encore suivi avec zèle quatre ou cinq retraites données, dans la suite, par les Pères.

C'est ~~la~~ pour préparer la fête des Ostensions que le Père Fonteneau prêcha une retraite au Dorat, en 1855. Cette fête a été établie en l'honneur de St. Israel et de St. Théobald, dont on conserve religieusement les reliques, depuis le Xie siècle. Ces restes vénérés sont portés en procession tous les sept ans, au milieu d'un concours immense. On a compté à la procession de 1855, onze cents jeunes filles en blanc et 1800 hommes sous les armes. Il était impossible de compter la multitude qui couvrait les places et les rues de la ville. Presque chaque année on donne, chez les Filles de la Sagesse du Dorat, une retraite pour les Enfants de Marie et pour les pensionnaires.

La joie que goûtaient les enfants de Montfort au milieu de leurs travaux apostoliques fut

troublée, en 1855, par la mort d'un de leurs confrères, le Père Augustin Gouraud, frère de Monsieur Benjamin Gouraud, supérieur du grand séminaire de Luçon. Né à St. Hilaire-de-Loulay, le 31 mars 1800, il était entré à St. Laurent en 1840, après quelques années de ministère paroissial. C'est le 5 août qu'il rendit son âme à Dieu, entre les bras de son frère accouru à son chevet. Il fut longtemps aumônier à la Sagesse, Maître des novices chez les Pères et Directeur des Frères coadjuteurs. Il était d'une humilité, d'une douceur, et d'une complaisance remarquables, aimant la paix et pratiquant la charité, en toutes circonstances et vis-à-vis de tous. Il avait été sans cesse un exemple vivant pour ses confrères, qui l'honoraient de leur estime et de leur affection.

Quelques mois après la mort du Père Gouraud, Monseigneur l'évêque de Luçon vint consacrer la nouvelle chapelle du St. Esprit. Sa Grandeur arriva

à St. Laurent le 23 octobre, sur les cinq heures du soir et bénit une cloche à la paroisse. Le lendemain il y eut office pontifical et confirmation dans l'église paroissiale; le soir, sa Grandeur bénissait deux cloches pour la nouvelle chapelle. Le 25, qui était un jeudi, cette chapelle fut consacrée avec beaucoup de solennité, en présence de tous les Pères, des Frères coadjuteurs, d'un certain nombre de Soeurs de la Sagesse, des Frères de St. Gabriel et d'une soixantaine de prêtres. Le soir de ce jour, l'évêque bénit les trois cloches de l'ancienne chapelle de la Sagesse, et le samedi suivant, il bénit encore quatre cloches à St. Gabriel.

La chapelle du St. Esprit est simple et sans ornement, mais elle inspire la piété. Les contreforts extérieurs et les 24[?] colonnes de granit qui s'élèvent à l'intérieur donnent à l'édifice une grande solidité. Il est, croyons-nous, regrettable que la voûte soit en plâtre, au lieu d'être en pierre ou

tout au moins en briques; il y a parfois économie à ne pas trop viser à l'économie. Toutes les boiseries, les portes, les bancs, la table de communion, les lutrins du choeur et les stalles sont l'ouvrage des Frères. Les stalles et les lutrins surtout sont réussis. Comme travail de menuiserie, il est difficile de trouver plus soigné et plus délicat. Les plans de ces divers objets avaient été dressés par le Père Malécot, qui travailla aussi à les exécuter.

La Compagnie de Marie venait d'être approuvée par le Saint-Siège. trois résidences avaient été fondées; les nouvelles recrues s'annonçaient de plus en plus nombreuses: ainsi l'Institut allait s'affermissant et étendant son action bienfaisante.

La congrégation de la Sagesse était prospère. Les religieuses étaient au nombre d'environ 2350; les novices et postulantes étaient à peu près de

200. De 1842 à 1855, on avait pu accepter 68 nouveaux établissements, et on s'était vu dans la nécessité d'en refuser officiellement 169. On demandait des Filles de la Sagesse non seulement en France, mais en Belgique, en Irlande et en Angleterre. En 1846, elles avaient quitté, pour la première fois, le sol français, afin d'aller prendre un établissement à Tournay, en Belgique.

Le démon, voyant sans doute, d'un oeil jaloux le bien qu'opéraient partout les enfants de Montfort, chercha à troubler cette pieuse famille qui jusque là avait vécu dans l'union et la paix la plus parfaite. Il réussit à désunir des esprits qui étaient faits pour s'entendre et des coeurs qui étaient faits pour s'aimer. Des dissentiments se mirent entre les membres de la Compagnie de Marie; ils étaient d'autant plus fâcheux qu'ils avaient pour objet la personne même et l'administration du supérieur général. C'est ce qui détermi-

na celui-ci à se démettre de sa charge, afin de n'être pas un obstacle au bien.

Dès 1853, prévoyant déjà les difficultés qu'il allait rencontrer, le Révérend Père Dalin offrit, lors de son voyage à Rome, sa démission au Souverain-Pontife, qui la refusa; mais, en 1855, il la déposa de nouveau entre les mains du Nonce, à Paris, le priant de la transmettre au Pape. Le supérieur général de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse s'exprimait ainsi, le 26 novembre 1855:

« Très Saint Père,

« A genoux, encore une fois, en esprit, à vos pieds vénérés, je viens de nouveau y déposer la charge qui pèse, depuis 14 ans, sur mes faibles épaules. Deux saintes Congrégations, celle de la Compagnie de Marie et celle des Filles de la Sagesse, l'une et l'autre solennellement approuvées par Votre Paternité, ont besoin d'un supérieur plus saint et plus capable. Moi-même, après une vie tout

entière consacrée au bien des autres, plus peut-être qu'à mon propre bien, j'ai besoin de repos et je crois y avoir droit.

"C'est donc dans la plénitude de ma liberté, et avec un vif désir d'être exaucé, que je réitère la supplique déjà, mais en vain, présentée par moi, il y a bientôt deux ans. J'ose espérer que votre bonté, dont j'ai fait souvent l'expérience, aura sonette fois pitié de moi, et me rendra enfin une liberté qui ne diminuera rien de mon zèle pour nos Congrégations, ni surtout de mon dévouement filial pour le Saint-Siège et pour votre auguste personne.

Daignez agréer l'hommage de la vénération, de la reconnaissance, de l'affection, de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Très Saint-Père

De votre Sainteté, le très humble et dévoué
fils, en Jésus et en son Immaculée Mère.

Monsieur B. Dalin, prêtre."

Le Souverain Pontife se rendit aux vœux si pressants du Père Dalin et accepta sa démission. Nous devons à la vérité de dire que Monseigneur Baillès, évêque de Luçon, ne s'était jamais montré bien favorable au Père Dalin, qui ne croyait pas devoir accepter, sans observation, certaines mesures et certaines prétentions qui lui paraissaient exagérées. Le mécontentement de l'évêque fut à son comble, quand il vit que, contre son gré et ses prévisions, Rome avait approuvé l'Institut des Missionnaires en même temps que celui des Filles de la Sagesse, les rendant ainsi moins dépendants de la juridiction épiscopale. On comprend que les dispositions si défavorables de l'évêque diocésain devaient être la cause d'un grand embarras et d'un grand ennui pour le supérieur général.

Le Souverain Pontife, en acceptant la démission du Père Dalin, se proposait aussi de demander celle de Monseigneur Baillès qui trouvait, par

ailleurs, une vive opposition dans le gouvernement de Napoléon III et dans une grande partie du clergé de son diocèse. L'évêque de Luçon fut, en effet mandé à Rome, au commencement de février 1856, et il remit, à son tour, sa démission entre les mains du Souverain Pontife.

L'élection d'un nouveau supérieur général eut lieu le 24 avril 1856; elle fut présidée par Monsieur Gouraud, supérieur du grand séminaire de Luçon, et vicaire général. La majorité des voix se réunit en faveur du Père Denis. Trente Pères avaient pris part au vote. L'élection fut confirmée par le Pape, le 10 mai suivant.

On pouvait croire que le calme allait de nouveau régner; il n'en fut pas ainsi. Les esprits s'aigrirent de plus en plus; les choses vinrent au point que le Père Dalin crut devoir s'éloigner de la congrégation, craignant d'être un sujet de division perpétuelle parmi ses confrères.

Il se retira chez un prêtre de ses amis, curé de la Flocellière, frère du Père Marchand, missionnaire de la Compagnie de Marie, décédé en 1852. Au bout de deux ans, Monsieur le curé de la Flocellière étant mort, la paroisse fut unanime à demander au Père Dalin de vouloir bien être son pasteur. Il y consentit, et Monseigneur Delamare, qui avait succédé à Monseigneur Baillès, le nomma curé de la Flocellière. Il a fait dans cette paroisse un bien immense, et y a laissé de précieux monuments de son zèle. Il mourut à l'âge de 84 ans, le 9 mai 1884, entouré jusqu'à la fin du respect et de l'affection de tout le clergé du diocèse, de ses paroissiens et de tous ceux qui le connaissaient.

Le départ du Père Dalin avait été précédé ou fut suivi du départ de plusieurs missionnaires, qui avaient pris chaudement sa défense. Les élèves du collège apostolique, sur lesquels

on fondait les plus grandes espérances, se retirèrent en même temps. Ces jeunes gens avaient été entourés des soins les plus affectueux; rien ne leur avait manqué sous le rapport matériel et moral. Parvenus en philosophie, ils n'avaient donné, jusqu'à ce moment, que des consolations. Ils eurent le tort de s'occuper, avec trop de chaleur, de ce qui n'était pas de leur compétence. Presque tous sont devenus prêtres et missionnaires. Les sacrifices que l'on a faits pour eux ne sont donc pas perdus pour la religion et pour le bien des âmes.

La perte de quelques-uns de ses membres n'empêcha pas la Compagnie de poursuivre toutes les oeuvres entreprises et, retrempée par l'épreuve, elle s'éleva, à tous points de vue, sous l'autorité de son nouveau général, à un degré de prospérité qu'elle n'avait pas encore atteint jusque là.